

Attention, ce document est un **résumé** du programme de subvention.

L'évaluation de votre dossier de candidature se fera en fonction des détails du programme*.

Veillez impérativement les consulter en débutant votre demande.

Le Décanat de la Recherche ne peut être tenu responsable pour l'omission de consulter les règles des organismes subventionnaires.

Titre du Programme :	Objectif maisons et communautés nette zéro					
Organismes subventionnaires :	Ressources naturelles Canada					
Date de mise à jour	22/08/2022					
Domaines / AXES :	Infrastructures et milieux bâtis, Développement durable, économie circulaire et énergie propre					
Date de soumission LOI :	Interne		Organisme		Sélective?	Non
Date de soumission	Interne	14/09/2022	Organisme	21/09/2022		

Partenaire industriel(s)?	Possibilité				
Partenaire Académique(s)?	Possibilité				
Nombres Années	Min		Max		
Montant Subvention	Min		Max		
Ratio de Financement	75%				
Condition d'admissibilité	Les activités admissibles doivent contribuer à l'amélioration de l'efficacité énergétique des maisons et à une meilleure compréhension du secteur du logement ou des produits consommateurs d'énergie qui influent sur la consommation d'énergie.				
Critère ÉDI?	Oui		Critère ACS+?	Non	

Objectifs du programme

L'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de Ressources naturelles Canada (RNC) est à la recherche de propositions d'organismes admissibles (demandeurs) pour des projets qui explorent de nouvelles idées pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur résidentiel.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- Soutenir la mise en œuvre d'outils et de méthodes originaux et créatifs pour faciliter la « transition équitable » du Canada vers la carboneutralité des bâtiments résidentiels d'ici 2050;
- Soutenir des initiatives visant à donner à tous les résidents, y compris les professionnels et les autres ordres de gouvernement, les moyens de contribuer à la « transition équitable » du Canada vers la carboneutralité des bâtiments résidentiels d'ici 2050;
- Soutenir les communautés autochtones, rurales ou éloignées, ainsi que celles défavorisées, dans leurs efforts pour améliorer leur efficacité énergétique et réduire leurs émissions de GES du secteur résidentiel.

Documents requis

- Formulaire de demande dûment rempli (voir [Annexe D](#));
- Preuve d'admissibilité : sera fournie par le Décanat de la Recherche sur demande.
- Lettres de soutien des partenaires, y compris les lettres applicables des dirigeants de communautés et des autorités compétentes;
- Les documents justificatifs tels que les plans, les spécifications techniques des équipements, les photos, etc.

Les demandes doivent clairement identifier :

- La relation entre les objectifs du projet et les objectifs de ce programme;
- Le volet de financement ciblé (voir volets du programme);
- La manière dont le projet améliorera directement ou indirectement l'efficacité énergétique des maisons;
- L'admissibilité de leurs activités et de leurs dépenses;
- Les justifications pour le projet dans la zone géographique ciblée;
- Le plan de gestion du demandeur, y compris les ressources et l'expertise technique disponibles;
- Un plan de communication détaillé qui permettra aux demandeurs de suivre les progrès réalisés et d'en rendre compte à RNCAN;
- Un calendrier détaillé du projet comprenant les dates de début et de fin, les objectifs, les activités prévues, le budget, les rôles et les responsabilités, les avancées, les indicateurs et les résultats attendus, y compris :

Les indicateurs de rendement clés (IRC) spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps, directement liés aux améliorations de l'efficacité énergétique susceptibles de conduire à des réductions de GES.

Procédure de soumission

Les demandeurs doivent soumettre leur documentation par courriel à TowardNetZeroHomes-MaisonsNetteZero@nrcan-rncan.gc.ca

21 septembre 2022 à **23 h 59 (HNP)**
Donc 22 septembre 2022 à 04h59 (HAE)

Autres / Points Importants

- Ne pas oublier les considérations ÉDI à votre projet.
- La priorité sera accordée aux projets axés sur la communauté, en particulier ceux qui travaillent avec des communautés Autochtones, rurales ou éloignées, ou défavorisées.
- Max 2 pages pour les lettres de support
- Appliquer un prisme antiraciste et antidiscriminatoire, voir [annexe E](#).
- Le projet doit commencer avant le 31 mars 2023 et être achevé dans les délais proposés par le demandeur.

*Liens / Personne contact

Le formulaire de candidature est disponible sur le [site Web du programme](#).

Decanat.Recherche@etsmtl.ca